

Cérémonie d'ouverture de la 45^e Session de l'APF

Proposition d'allocution
de
M. François Paradis
Président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie
Président de l'Assemblée nationale du Québec

ABIDJAN (CÔTE D'IVOIRE) | 8 JUILLET 2019

Son Excellence, Monsieur le Vice-président de la République,

Son Excellence, Madame la Secrétaire générale de la Francophonie,

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents d'assemblées parlementaires,

Monsieur le Premier ministre,

Monsieur le Secrétaire général parlementaire de l'APF,

Cher(e)s collègues parlementaires,

Mesdames et Messieurs les ministres et membres du gouvernement,

Mesdames et Messieurs les membres du Corps diplomatique et consulaire,

Distingué(s) invité(e)s en vos titres et qualités,

Cher(e)s ami(e)s de la Francophonie,

C'est pour moi un grand honneur et un réel plaisir de présider, ici, à Abidjan, la 45^e Session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie.

C'est grâce à une volonté politique commune et au travail acharné qui a été effectué au cours des dernières semaines que nous pouvons nous retrouver aujourd'hui ensemble.

Dans un premier temps, permettez-moi de m'acquitter d'un agréable devoir, celui de remercier, au nom de tous mes homologues, Présidentes et Président d'assemblées, ainsi que ceux de tous nos collègues parlementaires et en ma propre voix, le Vice-président de la République, Son Excellence Monsieur ?? de nous faire l'honneur de sa présence.

Je tiens également à exprimer ma gratitude au Président de l'Assemblée nationale, Monsieur Amadou SOUMAHORO, à la section ivoirienne de l'APF ainsi qu'à l'ensemble du peuple ivoirien de leur accueil si fraternel et si chaleureux. Nous avons pu constater ces derniers jours les efforts déployés par la Côte d'Ivoire en vue de rendre possible cette réunion chère à l'ensemble de la Francophonie parlementaire.

Je voudrais aussi témoigner ma reconnaissance à la Secrétaire générale de la Francophonie, Son Excellence Madame Louise MUSHIKIWABO, qui nous fait l'honneur de participer à nos travaux pour la toute première fois. Une première... que nous avons le plaisir de partager ! Sachez que nous attachons une importance particulière à votre présence parmi nous. Puisse-t-elle être un gage d'amitié et de solidarité entre nos deux institutions, qui travaillent au développement et à l'épanouissement de tous les Francophones.

A titre d'assemblée consultative de la Francophonie, l'APF partage avec l'Organisation internationale de la Francophonie des liens historiques et privilégiés. Nous œuvrons en symbiose pour dessiner les contours d'un nouveau modèle politique francophone qui préconise des priorités d'actions communes plus influentes et pragmatiques.

Permettez-moi, à cet égard, de dire quelques mots sur le débat général de notre 45^e Session qui a pour thème : « Parlement et renforcement de la démocratie ». Ce dernier est en harmonie avec les valeurs fondamentales de l'APF, que sont la démocratie, le respect de l'Etat de droit et le pluralisme politique.

Depuis plus de 50 ans, la légitimité de notre organisation repose sur le parlementarisme, qui constitue notre raison d'être à titre d'organisation interparlementaire francophone, mais surtout, qui est au cœur de tous les régimes représentatifs

contemporains. Les parlements sont les centres névralgiques de la démocratie. Sans l'ombre d'un doute, les parlementaires sont des acteurs fondamentaux, dont le rôle principal consiste à protéger les intérêts de sa population. En tant que législateurs, contrôleurs et représentants, ils ont la noble tâche de faire le lien démocratique entre les gouvernements et les peuples de la Francophonie.

La plus-value de notre organisation interparlementaire, vous en conviendrez, réside dans sa capacité à sensibiliser, informer et regrouper la Francophonie parlementaire autour d'enjeux communs. Que ce soit la lutte contre le terrorisme et la peine de mort, l'éducation des femmes et des filles, le renforcement des capacités des Parlements ou encore le développement du numérique, l'APF peut s'adapter avec souplesse et flexibilité aux réalités ainsi qu'aux besoins de ses sections membres.

Somme toute, l'APF est à la fois : l'institution consultative de la Francophonie ; une vigie des situations dans l'espace francophone ; une gardienne de la démocratie, de l'Etat de droit et des droits de la personne ; un acteur de coopération interparlementaire ; un lieu de débats, d'échanges et de proposition sur des sujets d'intérêt commun. En bref, une des principales instances politiques de la Francophonie sur la scène internationale.

Je voudrais conclure en citant les paroles du « père » de l'indépendance ivoirienne, Félix Houphouët-Boigny, reconnu pour sa grande sagesse : « Dans cette Côte d'Ivoire où est si vive la conscience de la responsabilité de génération en génération, la fierté veut que chacun de nous laisse, à la génération future, davantage qu'il n'a reçu. »

Bien évidemment, cette vision ambitieuse appliquée à une Francophonie prospère ne pourrait pas se réaliser, sans une action cohérente et complémentaire entre tous les acteurs francophones. En prônant la collaboration nous réussirons, j'en suis convaincu, à atteindre nos objectifs.

Mes chers collègues parlementaires - grâce nos origines distinctes, nos différences culturelles et nos opinions politiques variées et multiples - nous incarnons toute la richesse et la diversité des valeurs francophones qui nous poussent en tant que communauté à aller de l'avant.

Que ce souffle francophone puisse durer et s'amplifier, grâce à vous tous, encore longtemps, et pour les générations à venir !

Je souhaite à notre 45^e Session de l'APF des échanges fructueux et une pleine réussite de ses travaux.

Vive l'Assemblée parlementaire de la Francophonie ! Vive la

Francophonie !

Je vous remercie.

6